

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 05/03/2024

Date d'affichage : 12/03/2024

L'an deux mil vingt quatre, le onze mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : M. Thierry SAULIERE en faveur de M. Jean-François AUTEFORT, M. Pierre GALLET en faveur de Mme Anne-Marie CARDON.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : M. Régis ROBERT.

MA-DEL-2024-017 OBJET : AFFECTATION DES RESULTAT 2023 - BUDGET PRINCIPAL

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation de résultats pour l'année 2023 relatif au budget principal.

M. le Maire rappelle que les comptes administratifs du budget principal ont été validé précédemment par le Conseil Municipal.

Il présente au Conseil Municipal le tableau ci-dessous qui est relatif à l'affectation des résultats de 2023 et en demande la validation :

	Montant en Euros
Résultat de fonct. Antérieur reporté	105 377.39
Résultat d'investissement antérieur reporté	-94 954.44

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2023

Résultat de l'exercice	238 617.73
Résultat antérieur	-94 954.44
Solde d'exécution cumulé (001	143 663.29

Reste à réaliser au 31 décembre 2023

Dépenses	-108 000.00
Recettes	5 054.00
Solde des restes à réaliser	-102 946.00

Besoin de financement de la section d'investissement	143 663,29
Rappel du solde d'exécution cumulé	-102 946,00
Rappel du solde des restes à réaliser	40 717,29
Besoin de financement de l'investissement	

Résultat de l'exercice	100 783,00
Résultat antérieur	105 377,39
Total à effectué	206 160,39

Le Conseil Municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 considérant les éléments suivants décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

- 1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 du bp) 0 euros
- 2° Affectation complémentaire en réserve Total du 1068 – 70 000 euros
- 3° Reste sur excédents de fonctionnement à reporter au BP de 2024 sur ligne 002

136 160,39 euros

...

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de SARLAT et publication par voie d'affichage le 12/03/2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTFORT

